

COMMUNE DE COQUAINVILLIERS

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 24 juin 2024 à 20 h 30

Date de convocation : 17 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

NOMS	PRENOMS	PRESENTS	POUVOIR
BOUTY	Louis	X	
BRU	Claire	X	
DECHAUFFOUR	Elisabeth	X	
DOYHAMBOURE	Camille	X	
DUBOIS	Pascale	X	
LEBOCQ	Pascal	X	
LEBRUN	Charles-Henry		
LEGROS	Béatrice	X	
LEGROS	Christian	X	
LENOIR	Michel	X	
MARTIN	Didier	X	
SADOUN	Si Sadhek	X	
SOPHIE	Evelyne	X	
TELFOUR	Eric	X	
TOURSCHER	Alexandre		

Secrétaire de séance : M. Eric TELFOUR

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

1. Modifications des tarifs pour les locations de salles et mobilier (tables, chaises et bancs)

Mme le Maire propose de revoir les tarifs des différentes locations (salles et mobilier).

Le Conseil Municipal sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** la révision des différents tarifs comme indiqué dans le tableau ci-dessous, tarifs applicables dès le 1^{er} juillet 2024 :

POUR : 13, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

Salle/type de manifestation	Caution	Période	Tarif au 01/07/2024	
Location salle bleue				
Vin d'honneur	150 €	01.10 au 30.04	220.00 € la journée	
		01.05 au 30.09	165.00 € la journée	
Manifestations diverses		01.10. au 30.04	275.00 € la journée 165.00 € la demi-journée	
		01.05. au 30.09	220.00 € la journée 130.00 € la demi-journée	
Vente expo		01.10 au 30.04	300.00 € la journée 540.00 € 2 jours	
		01.05 au 30.09	265.00 € la journée 430.00 € 2 jours	
Location au week-end de la salle rouge <i>(uniquement pour les habitants de Coquainvilliers)</i>				
Salle rouge		150 €	01.10 au 30.04	420 € le week-end
	01.05 au 30.09		240 € le week-end	
Location salle bleue pour les activités sportives dont l'adhésion est payante				
Salle Bleue	11 € par heure d'utilisation des salles			
	8.00 € par heure d'utilisation, dès 3 heures et plus d'utilisation consécutive des salles			
Location du mobilier de la salle polyvalente aux administrés de la commune <i>(pour un usage <u>intérieur</u> exclusivement)</i>				
Tables	50 €		4.00 € la table	
Chaises			1.00 € la chaise	
Location du mobilier (stocké au service technique) aux administrés de la commune <i>(pour un usage <u>extérieur</u> exclusivement)</i>				
Tables	50 €		5.00 € la table	
Chaises			1.00 € la chaise	
Banc			3 € le banc	

2. Acquisition d'un terrain pour l'installation d'une bâche de défense incendie

Madame le Maire propose au Conseil municipal l'acquisition d'un terrain de 819 m² dans le but d'installer une bâche incendie. Terrain agréé par le SDIS dont la référence cadastrale est : ZD 37. Le prix d'acquisition est de 1000 € Net vendeur.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal décide :

-D'autoriser Mme le Maire à procéder à l'achat de la parcelle : ZD 37 (819 m²) pour un prix d'achat de 1000 € Net vendeur ;

- Charge Madame le Maire ou son adjoint, de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

POUR : 13, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

3. Convention pour la participation aux frais de fonctionnement : Centres de Loisirs de la Ville de LISIEUX

Pour permettre aux enfants résidant sur la commune de Coquainvilliers de bénéficier des services du centre de loisirs, la ville de Lisieux propose une convention :

. 6.10 € par jour et par enfant participant aux centres de loisirs (soit une hausse de 0.50 €)

Le conseil municipal de Coquainvilliers,

-Approuve le projet de convention ;

-Autorise Mme le Maire de la commune de Coquainvilliers à signer avec M. Le Maire de la commune de Lisieux une convention de participation de fonctionnement des accueils de loisirs de la ville de Lisieux pour l'accueil des enfants résidant dans une commune membre de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, ses modifications mineures, ses éventuels avenants, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

POUR : 13, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0

Commission travaux

L'entreprise qui effectue le broyage de printemps a un linéaire clair et précis à effectuer, ce sera revu en 2025.

Commission Fêtes et Cérémonies

Le 6 octobre 2024 à la salle des associations, Audrey LEGENDRE animera le repas des aînés dans la salle bleue.

Conseil d'école

Pour la rentrée 2024, les effectifs de l'école prévus sont de 111 élèves. Le maintien des 5 classes est assuré. Projet de « Nettoyons la nature » le 28 juin selon la météo.

Organisation du bureau de vote pour les élections législatives

2 plannings sont proposés et envoyés aux personnes concernées.

QUESTIONS DIVERSES

. Dossier urbanisme ;

. Chemin du Pontif :

. La route s'abîme au départ de la centrale, route du Torquesne jusqu'au Bois Tréhan ;

. Bâche à incendie : chemin de la Garenne, acquisition du terrain, chiffrer le terrassement et la mise en place ;

. Point d'Apport Volontaire (PAV) : 1 point de collecte envisagé au niveau du cimetière de la Vallée et 1 autre au niveau de l'école ou salle des associations ;

. Salle des associations : les devis n'avancent pas : 1 devis complet et 1 autre partiel.

Prochain conseil municipal : lundi 9 septembre 2024 à 20 h 30.